

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230123-315080-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 février 2023

Affiché le 3 février 2023

Suite à la convocation en date du 9 janvier 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 23 JANVIER 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Aude VAN CAUWENBERGE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Doriane BECUE donne pouvoir à Barbara COEVOET, Valentin BELLEVAL donne pouvoir à Nicolas LEBLANC, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, François-Xavier CADART donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Christian POIRET, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Maël GUIZIOU donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Simon JAMELIN donne pouvoir à Anne MIKOLAJCZAK, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Maryline LUCAS, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Frédérique SEELS donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Patrick VALOIS donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Anne VANPEENE donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Christine DECODTS.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Benjamin CAILLIERET, Jean-Claude DULIEU, Julien GOKEL, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA.

OBJET : Désignations de représentants au sein d'instances et d'organismes extérieurs

DECIDE à l'unanimité:

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
- de constater un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4^{ème} alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau repris en annexe 1.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 30.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Madame FAHEM, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 18 h 34.

Au moment du vote, 49 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 24

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 73 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 73

Majorité des suffrages exprimés : 37

Pour : 73 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés à la Commission permanente du 23 janvier 2023
Plan bio Hauts-de-France	Comité de pilotage	Représentant du Conseil Départemental 1 Titulaire	Patrick VALOIS

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Désignations effectuées	Représentants désignés à la Commission permanente du 23 janvier 2023
Office Public de l'Habitat PARTENORD Habitat	Conseil d'administration	Représentant du Conseil Départemental 6 titulaires Personnalités qualifiées 9 titulaires Représentants des associations 2 titulaires	Représentant du Conseil Départemental BECUE Doriane SANCHEZ Caroline ARLABOSSE Martine SIEGLER Nicolas VERFAILLIE Jean-Noël BEAUCHAMP Charles Personnalités qualifiées ROBERT Sylvie LALY Marie-Charles GRANDAME Jean-Marcel POYART Alain DEL PIERO Françoise COLOMB Dany PILLIEZ Marc <u>DE RYCKER Gérard</u> DESRUMAU Jean Représentants des associations PATIN Jacques WAXIN Véronique	<i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>à désigner</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i>

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 23 janvier 2023

OBJET : Désignations de représentants au sein d'instances et d'organismes extérieurs

L'article L.3121-23 du code général des collectivités territoriales dispose que « Le Conseil départemental procède à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes. ».

I – Représentation du Département pour siéger au sein d'organismes

- Le plan bio Hauts-de-France

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture et en lien avec Nord Durable, le Département du Nord a été signataire du Plan de développement de l'agriculture biologique en Hauts-de-France 2017-2021. Celui-ci étant arrivé à échéance, un nouveau Plan bio régional est proposé.

Celui-ci a été rédigé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Région, en collaboration avec les 5 Départements, les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine Normandie et les opérateurs concernés : la Chambre d'Agriculture Hauts-de-France, Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO...

Le pilotage du plan bio Hauts-de-France sera assuré par l'État et la Région, co-pilotes du plan bio, en tenant compte des signataires que sont : les Départements, les Agences de l'eau, la Chambre Régionale de l'Agriculture, Bio en Hauts-de-France, A PRO BIO et la Coop Agri.

Le comité de pilotage du plan bio est organisé par les co-pilotes. Il oriente stratégiquement le plan bio. Il réunit les signataires du plan bio à un niveau politique chaque année et permet de valider de nouvelles orientations.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner le représentant du Conseil départemental qui siégera au sein du comité de pilotage.

- Partenord Habitat

En application de l'article R.421-4 du code de la construction et de l'habitation, le nombre de membres du conseil d'administration de l'office public de l'habitat (OPH) Partenord Habitat a été fixé à 27 par la délibération du Conseil départemental N° DAJAP/2021/239 en date du 1^{er} juillet 2021 qui en fixe la composition.

A cette occasion, le Conseil départemental a été appelé à désigner 6 représentants pris en son sein, 9 personnalités qualifiées qui ont aussi la qualité de représentants de la collectivité de rattachement mais qui ne sont des conseillers départementaux, dont 3 élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI du ressort de l'office autres que le Département et 2 représentants des associations ayant pour objet l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Considérant le décès de l'une des personnalités qualifiées, il convient de procéder à une nouvelle désignation pour la remplacer et assurer le quorum lors des réunions du Conseil d'administration de Partenord Habitat. Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de procéder à cette désignation.

Je propose à la Commission permanente :

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
- de constater, le cas échéant, un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau repris en annexe 1 ;

Christian POIRET
Président du Département du Nord

REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants à désigner à la Commission permanente du 23 janvier 2023
Plan bio Hauts-de-France	Comité de pilotage	Représentant du Conseil Départemental 1 titulaire	<u>1 représentant à désigner</u>

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Désignations effectuées	Représentants à désigner à la Commission permanente du 23 janvier 2023
Office Public de l'Habitat PARTENORD Habitat	Conseil d'administration	<p>Représentant du Conseil Départemental 6 titulaires</p> <p>Personnalités qualifiées 9 titulaires</p> <p>Représentants des associations 2 titulaires</p>	<p>Représentant du Conseil Départemental BECUE Doriane SANCHEZ Caroline ARLABOSSE Martine SIEGLER Nicolas VERFAILLIE Jean-Noël BEAUCHAMP Charles</p> <p>Personnalités qualifiées ROBERT Sylvie LALY Marie-Charles GRANDAME Jean-Marcel POYART Alain DEL PIERO Françoise COLOMB Dany PILLIEZ Marc <u>DE RYCKER Gérard</u> DESRUMAU Jean</p> <p>Représentants des associations PATIN Jacques WAXIN Véronique</p>	<p><i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i></p> <p><i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i> <i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangé</i> <u><i>à désigner</i></u> <i>Reste inchangé</i></p> <p><i>Reste inchangé</i> <i>Reste inchangée</i></p>